

Questions orales

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, nous pensons que le taux de chômage actuel est une chose très sérieuse, et voilà pourquoi, avant Noël, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration annonçait un nouveau programme pour appuyer plus fortement la création directe des emplois, et que ce matin, j'ai annoncé un nouveau programme comprenant un budget de 93 millions de dollars, en vue d'encourager encore la production et la création d'emplois, en utilisant la nouvelle méthode électronique de production. Je pense que cela entraînera la création d'un grand nombre d'emplois nouveaux et en même temps, madame le Président, la création du nouveau ministère de l'Expansion régionale industrielle entraînera aussi des nouveaux programmes visant à la création d'emplois. Nous tenons donc compte du sérieux de la situation actuelle, et nous travaillons pour résoudre de tels problèmes.

M. La Salle: Je désire poser une question supplémentaire, madame le Président.

Il est clair que pour les Canadiens la réponse du ministre ne peut pas leur apporter grand espoir. Le ministre nous parle de programmes à moyen et long terme. On ne peut pas, bien sûr, mettre en doute la valeur de ces programmes aujourd'hui, mais le ministre sait parfaitement bien qu'il y aura une perte de 100,000 emplois dans les deux prochains mois. Le ministre ne répond pas à cela. Le ministre des Finances (M. MacEachen) aujourd'hui à Toronto confirme que la situation va s'aggraver.

Est-ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce considère cette situation comme suffisamment sérieuse pour présenter un plan d'urgence ou une stratégie spéciale pour éviter la fermeture de ces usines quand il sait parfaitement bien comme nous tous, des deux côtés de la Chambre, que nous ne pouvons pas subir la perte de 100,000 emplois actuellement?

M. Gray: Monsieur le président, nous allons travailler très sérieusement afin d'éviter la fermeture d'usines partout dans notre pays, et nous avons l'intention, par la création de nouveaux ministères, de créer des programmes pour faire face à la situation actuelle et à l'avenir, dans le cadre de notre politique qui vise à créer une base pour le renouveau industriel et économique en réduisant l'inflation et le taux de chômage. Je pense donc que nous travaillons très sérieusement à résoudre des problèmes que nous connaissons tous.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

L'IMPOSITION DES AVANTAGES OFFERTS AUX TRAVAILLEURS DES RÉGIONS ISOLÉES

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Justice qui a quitté son siège avant la fin de la période des questions, et en l'absence du ministre des Finances qui est tout simplement absent, je poserai ma question au premier ministre.

Des voix: Le voici.

Mlle Carney: Si le ministre de la Justice veut bien retourner à son siège, je lui poserai ma question. Au mois de décembre, le ministre a dit à M. Jack Munro, président du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique, que le gouvernement avait décidé d'imposer les allocations de subsistance et de transport offertes aux travailleurs des régions isolées. La Fédération du travail de la Colombie-Britannique a calculé que ces nouveaux impôts coûteraient jusqu'à \$18 par jour aux ouvriers forestiers. Le ministre peut-il nous dire pourquoi son gouvernement a décidé d'appliquer cette mesure punitive à une catégorie de travailleurs où un sur cinq est soit en chômage soit mis à pied?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, j'ignore de quoi le député veut parler. S'il veut parler de dispositions budgétaires, le ministre des Finances sera présent demain. Je ne sais pas ce que M. Munro a dit mais j'aimerais me renseigner. Il ne m'en a jamais parlé. Il m'a rappelé ce qui se passait au moment où j'étais ministre des Finances, mais il n'a pas été question des dispositions du budget.

Mlle Carney: Madame le Président, je voudrais qu'il soit consigné que le ministre de la Justice s'est entretenu avec le président du SITBA le 21 ou le 22 décembre, chose qu'il vient de nier.

M. Chrétien: Je m'excuse, je n'ai pas . . .

Des voix: Assoyez-vous.

LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET SUR LES CONVENTIONS COLLECTIVES

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail. Un certain nombre de syndicats et d'organisations ouvrières ont affirmé à notre comité conservateur d'étude du budget que nombre de conventions collectives contiennent un article prévoyant la réouverture des négociations dans l'éventualité où des changements fiscaux affecteraient les dispositions du contrat. Étant donné la possibilité que les intentions d'imposer toute une gamme d'avantages sociaux, dont les régimes de soins dentaires et de soins de santé supplémentaires, soulèvent une vague d'agitation ouvrière, le gouvernement est-il disposé à retirer ces dispositions injustes et ainsi à éviter le danger d'un soulèvement ouvrier?

● (1500)

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Madame le Président, dans le passé, les conventions collectives ont été respectées par le salariat et le patronat; j'espère que cette excellente coutume demeurera, peu importe les dispositions actuelles ou celles que nous réserve l'avenir. Bien sûr, s'il est entendu, si un article prévoit la reprise en considération de certains aspects de l'accord, alors cela fait partie intégrante de la convention; mais, en général, au Canada les parties signataires de conventions collectives en ont toujours respecté les dispositions de la première à la dernière.